

La constitution

C'est ce que le tribunal a décidé après cinq ans.

Il y a eu une autre affaire mettant en cause un fonctionnaire il y a quelques années. Je pensais que cette question avait été réglée, mais elle a été encore récemment signalée à mon attention. Cette affaire met en cause les droits des particuliers, la constitutionnalisation de ces droits, et ainsi de suite. Voici ce que déclare un article publié dans le *Star* de Toronto le 15 février 1981:

Cinq ans après avoir été congédié par le service des télécommunications du Canadien National, Bernie Maguire ne sait toujours pas pourquoi on a refusé de lui donner une bonne cote de sécurité.

Maguire sait quel document lui a valu son congédiement, mais il ne comprend pas ce que cela a à voir avec la sécurité.

En outre, même si Maguire a obtenu les renseignements qu'il voulait dans son dossier de sécurité, on lui a dit qu'il pouvait être poursuivi en justice en vertu de la loi sur les secrets officiels s'il en divulguait la moindre partie.

A l'heure actuelle, Maguire, qui est âgé de 28 ans, est conducteur d'autobus à Edmonton.

«Pour avoir un autre emploi dans le domaine de l'électronique, la question de mon renvoi doit être tirée au clair, a déclaré l'ancien technicien de radio lors d'une interview. Je n'abandonne pas la partie.»

Il a été congédié par le service de télécommunications du CN à cause d'un test de sécurité dissimulé qu'il n'a pu réussir. Il y a cinq ans de cela et il n'a pas encore réussi à tirer l'affaire au clair. Le service des télécommunications du CN relève du ministère des Transports. Nous verrons si le secrétaire parlementaire s'occupera de l'affaire Maguire. Il est maintenant chauffeur d'autobus parce que le CN l'a mis à la porte. On ne lui a pas donné de raison. Cette déclaration des droits est une grosse farce pour les libéraux. Ils ne s'intéressent qu'à l'Ontario et au Québec.

Nous allons maintenant nous approcher un peu de chez nous. Dernièrement on pouvait voir un gros titre qui disait: «Les propos de M^{me} Sauvé irritent les gardes de la Chambre des communes.»

Des voix: Oh, oh!

M. McKenzie: Il y a environ 260 gardes de sécurité en uniforme sur la colline parlementaire. Environ 52 d'entre eux sont des unilingues anglophones. On vient de les aviser qu'ils ne peuvent plus travailler à aucune des entrées principales ni dans les tribunes. On les a relégués à la surveillance des couloirs. Ils ne seront pas promus. Où trouve-t-on la moindre justice dans cette déclaration des droits?

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La question à laquelle le député fait allusion pourrait être discutée par un comité compétent de la Chambre. Comme cette question touche la compétence de l'Orateur, je conseille au député de recourir à ce comité.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, jeudi le 12 février cette question a été discutée par le comité compétent de la Chambre, le comité des comptes publics. C'est là un renseignement public. Je ne soulève pas une question nouvelle. On a déclaré que pour des «raisons humanitaires» ces 52 gardiens de sécurité en uniforme qui sont des unilingues anglophones garderont leur emploi. Quelle insulte. Qu'est-ce que cela a de juste? Que feront les libéraux pour ces Canadiens anglophones que l'on traite de cette façon? C'est un crime terrible.

● (2020)

Ce libéral qui a soulevé cette question en comité a déclaré et je cite ses paroles: «Même s'il n'y en a qu'un qui ne parle pas les deux langues c'est trop.» Tous ces anglophones unilingues, gardes de sécurité, gardes en uniforme qui accomplissent leur travail depuis des années—certains d'entre eux sont des sergents—n'ont donc plus leur place ici. Il veut qu'ils soient tous renvoyés du personnel. Est-ce là une interprétation juste de la loi sur les langues officielles? Pourquoi les libéraux ont-ils proposé cette résolution bidon en juin 1973, pour ensuite proposer l'article 6 ou l'article 7 afin de protéger ces personnes car elles ne méritent pas d'être traitées de la sorte? Qu'y a-t-il d'équitable dans cette mesure?

Le parti conservateur a appuyé votre politique de bilinguisme afin de promouvoir le bilinguisme et l'enseignement d'autres langues dans les écoles. La seule réaction des libéraux consiste maintenant à japper et à crier. Ils trouvent tout cela fort drôle. S'ils le pouvaient, ils chasseraient d'ici les 52 unilingues anglais.

Une voix: Avant de parler de justice, regardez ce que vous faites à Joe.

M. McKenzie: Nous n'entendons donc pas parler les libéraux...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) a la parole.

M. McKenzie: Merci, monsieur l'Orateur.

Une voix: Geronimo!

Une voix: Attendez que Joe se venge de vous.

M. McKenzie: C'est à peu près tout ce que les libéraux sont capables de contribuer au débat, en criant «Geronimo» et «Joe». La charte des droits, quelle fumisterie! Quelle farce: les libéraux qui tiennent à une charte des droits! Ils ne tiennent à rien d'autre que leurs votes au Québec et en Ontario.

Une voix: C'était vous les farceurs, vendredi soir.

M. McKenzie: Nous n'entendons pas les libéraux parler de l'injustice faite à ce contrôleur du trafic aérien, ou à M. Maguire, ou aux 52 unilingues anglais qui sont maltraités ici même, où nous devrions faire preuve de justice envers tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique ou leur langue.

Une voix: Même Joe Clark.

M. McKenzie: Oui, même Joe Clark prendra la défense de ces gens, ce qu'aucun libéral ne fera jamais.

De plus, voici un exemple de ce que disent les libéraux du Québec. Voici un passage tiré d'un article paru récemment dans la *Gazette* de Montréal:

Un autre groupe de libéraux québécois s'est élevé contre le projet du parti de permettre aux enfants de fréquenter l'école anglaise au Québec uniquement parce que leurs parents sont de langue maternelle anglaise.

A-t-on entendu des libéraux commenter cette nouvelle? Bien sûr que non. Leur déclaration des droits ne prévoit rien pour protéger les anglophones du Québec. Les a-t-on entendus proférer un seul mot contre la loi 101 ou quoi que ce soit d'autre?

Une voix: Vous devriez la lire.

Une voix: Il ne sait pas lire.